



OCTOBRE 2025

Le bulletin d'information de la CFE-CGC Naval Group

Managers : évaluez votre pratique du management en télétravail !



Fin 2022, la **CFE-CGC** a lancé le projet « SUPERManagement » visant à accompagner les managers et leurs collaborateurs dans la transformation des organisations du travail en prenant en compte l'essor du télétravail.

L'engagement de la **CFE-CGC** était non seulement de comprendre les impacts du travail hybride dans la relation managériale mais surtout, de pouvoir apporter un outil concret qui aide les managers dans leur quotidien. C'est une des missions centrales pour la **CFE-CGC** : être au service des personnes qu'elle représente en leur apportant de l'information, de la connaissance et des outils utiles à leur quotidien.

Sélectionnée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), la **CFE-CGC** a développé avec ses partenaires le site mieuxteletravailler.fr.

Chaque manager peut obtenir un diagnostic personnalisé en moins de 10 minutes avec des recommandations (points forts et axes d'amélioration) ainsi que de nombreuses ressources (documentations, formations, guides pratiques, etc.).



Le travail en questions : La mobilité douce

Et si on repensait nos trajets quotidiens ? Covoiturage, vélo, transports en commun... La mobilité douce a un rôle essentiel à jouer pour réduire l'empreinte carbone des entreprises. Et bonne nouvelle : la loi aussi s'en mêle.

Pour aller plus loin, c'est [ICI](#)

**Parlons
santé
mentale!**
GRANDE CAUSE NATIONALE

10 octobre : journée de la santé mentale au travail

Ouvrir les yeux et le dialogue, mettre des mots sur les maux liés à la santé mentale sont essentiels pour **faire avancer la compréhension et la prise en charge de ce sujet encore mal connu**, et qui pourtant concerne tous les Français. Bonne ou mauvaise, nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin.

Au-delà du 10 octobre, journée mondiale de la santé mentale - au cours de laquelle de nombreux événements se tiendront partout en France -, au sein de Naval Group, et plus particulièrement au sein de l'établissement Région Parisienne, la **CFE-CGC** a formé un certain nombre de ses militants à ce sujet délicat afin d'apporter les premiers secours en santé mentale aux personnels de Naval Group. Troubles psychiques, dépressifs, anxieux, psychotiques ou encore troubles liés à l'utilisation de substances, nous sommes là pour vous apporter une écoute et un soutien immédiat !



Nouveauté législative : Projet parental dans le cadre d'une PMA ou d'une adoption

La **LOI n° 2025-595 du 30 juin 2025** étend la protection contre les discriminations dont bénéficiaient déjà les femmes engagées dans un parcours de procréation médicalement assistée (PMA) aux hommes engagés dans un projet parental dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation ou d'une adoption et renforce cette protection. Elle étend en outre aux femmes et aux hommes le bénéfice d'autorisations d'absences rémunérées pour se rendre aux rendez-vous médicaux ou administratifs nécessaires. Enfin les salariés engagés dans une procédure d'adoption bénéficient d'autorisations d'absences pour se présenter aux entretiens obligatoires nécessaires à l'obtention de l'agrément prévu à l'article L.225-2 du code de l'action sociale et des familles. Un décret déterminera le nombre de ces autorisations.

Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !

Éric PAROIS-QUELENNEC

06 87 95 80 54

Philippe ALLOSIO

07 87 06 28 14

Véronique BACHELET

06 16 42 63 49

Olivier GRAVET

07 85 17 06 64



J'adhère



Vous êtes attiré(e) par un syndicalisme moderne et constructif qui sort des sentiers battus ?

Rejoignez-nous pour moins de 6€ par mois.

Chiffres extraits du [Baromètre des Aidants 2024](#), enquête réalisée par BVA Xsight, auprès d'un échantillon de 1005 français (dont 461 aidants) du 11 au 18 juin 2024.